

Réactions au Royaume-Uni

Source: CVCE. European Navigator. Etienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/reactions_au_royaume_uni-fr-4437bcb6-2697-47a2-a6a8-2e9eac26ced1.html



Date de dernière mise à jour: 09/07/2016

Réactions au Royaume-Uni

Connu pour ses réticences à l'égard des unions douanières et hostile au principe de supranationalité qu'il juge contraire aux fondements démocratiques, le gouvernement britannique n'a pas été préalablement mis au courant des propositions françaises formulées dans la déclaration du 9 mai 1950. Le Royaume-Uni constitue pourtant le principal producteur européen de charbon et d'acier. Aussi bien, mécontent d'avoir été mis devant le fait accompli alors que les États-Unis avaient été tenus informés, le gouvernement anglais s'empresse d'exposer ses griefs à la France.

Le gouvernement travailliste de Clement Attlee, qui a nationalisé les charbonnages pour maintenir le plein emploi redoute également une fermeture des puits les moins rentables en cas de concurrence étrangère et craint qu'une Europe des patrons remette en question les acquis sociaux du *Welfare State*, l'Etat-providence qu'il s'efforce de mettre en place depuis deux ans.

Les explications de Robert Schuman et de Jean Monnet, adressées dès le 10 mai au gouvernement britannique, sont insuffisantes pour convaincre celui-ci de participer à la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). La Grande-Bretagne, qui craint de voir se détendre ses liens privilégiés avec le Commonwealth, préfère alors opter pour une association simple avec la CECA. Le leader conservateur de l'opposition, Winston Churchill, approuve le plan pour favoriser l'entente franco-allemande même s'il n'est pas favorable à une participation britannique.

Hormis certains journaux libéraux qui affichent quelques sympathies pour un marché commun sectoriel, l'idée d'un pouvoir supranational européen ne parvient pas à convaincre l'opinion publique britannique. Le 3 juin 1950, les Britanniques expriment leur refus officiel de participer au plan Schuman.

Dès le mois d'août 1950, les conservateurs britanniques présentent même au Conseil de l'Europe un contre-projet qui vise à instaurer un dispositif de coordination entre les gouvernements nationaux dans le cadre d'une association très souple de producteurs de charbon et d'acier. Dénoncé par Monnet et par Schuman, le projet intergouvernemental anglais tourne rapidement court et, le 28 août 1950, l'Assemblée du Conseil de l'Europe vote une résolution favorable au plan Schuman.